

Il n'est pas dans nos habitudes de donner une importance démesurée aux divers rapports du ministère de l'Éducation nationale sur les personnels parce qu'ils sont trop souvent "orientés".

Mais, quand ces mêmes rapports attestent d'une réalité, nous nous devons de vous la rapporter.

Page 203 du **Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2021-2022** de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), figure le tableau suivant :

Tableau 7.9 – Rapport du salaire statutaire brut des enseignants au montant d'un SMIC brut à plein temps, à différent moment de leur carrière.

Professeurs	Carrière	1990	2000	2010	2020	Variation
Des Écoles	Début	1,8	1,6	1,4	1,5	-16,67 %
	10 ans	2,3	2,0	1,7	1,7	-26,09 %
	15 ans	2,5	2,1	1,8	1,8	-28,00 %
	Fin	3,7	3,2	2,7	2,6	-29,73 %
Certifiés D'EPS De L.P.	Début	1,9	1,7	1,5	1,6	-15,79 %
	10 ans	2,4	2,1	1,8	1,8	-25,00 %
	15 ans	2,6	2,2	1,9	1,9	-26,92 %
	Fin	3,8	3,2	2,8	2,7	-28,95 %
Agrégés	Début	2,3	2,0	1,8	1,8	-21,74 %
	10 ans	3,1	2,6	2,3	2,3	-25,81 %
	15 ans	3,3	2,8	2,4	2,5	-24,24 %
	Fin	4,6	4,0	3,4	3,3	-28,26 %

(Les années 2013 et 2015 du tableau ont été volontairement omises par le SENRES)

Ainsi, alors qu'un professeur Certifié gagnait 3,8 fois le SMIC en fin de carrière en 1990, il ne gagne plus que 2,7 fois le SMIC en 2020 : il a donc perdu l'équivalent de 1,1 SMIC, soit 1.880 € brut/mois en 30 ans.

Ce, alors que, dans le même temps, la durée du travail hebdomadaire est passée de 39 à 35 heures... sauf pour les enseignants pour lesquels la charge de travail globale s'est, de surcroît, fortement alourdie.

En 2022, le Smic a été revalorisé de 0,9 % au 1^{er} janvier, de 2,65 % au 1^{er} mai et de 2,01 % au 1^{er} août ; il a également été revalorisé de 1,81% au 1^{er} janvier 2023 ; tant mieux pour celles et ceux qui le perçoivent.

En 2022, le point d'indice de la fonction publique a été revalorisé de 3,5% brut, soit 2,78% net, alors que l'inflation a atteint 6,2%.

C'est donc une baisse de 3,42% du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires en 2022... soit l'équivalent de l'augmentation moyenne de traitement net d'une promotion échelon.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, malgré tout.